



Lac-Etchemin

Demande de démolition d'immeuble

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le 7 avril 2020 à 19 h 30, au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de démolition suivante :

Nature et effets : Cette demande vise à permettre la démolition d'une habitation unifamiliale secondaire afin de reconstruire une autre résidence unifamiliale.

Identification du site concerné : 168, chemin des Perce-Neige Sud, lot numéro 3 601 931, zone 82-V, à Lac-Etchemin.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, au bureau municipal, sis au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0. Le directeur général/secrétaire-trésorier transmet les oppositions reçues au Comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles. Le comité, avant de prendre sa décision, doit considérer les oppositions reçues.

Pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication sur le site internet et de la municipalité.

Donné à Lac-Etchemin, ce 4^e jour de mars 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal situé au 208, 2^e Avenue, le 4^e jour de mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour de mars 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA